

**ÉCOLE MATERNELLE**

**Cendriers**  
**20 rue des Cendriers**  
**75020 Paris**  
 Tél. : 01 46 36 13 69  
 Fax : 01 46 36 21 57  
 Mél. : ce.0751273b@ac-paris.fr

**CONSEIL D'ECOLE N°3 2013-2014****RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

**Date : Lundi 23 juin 2014 à 18h**

**Durée de la réunion : 2 heures**

**Enseignants présents :** M. Debats, Mmes Wingerter, Dardour, Tesson, Harrault

**Président du conseil :** Hélène Tissier

**Secrétaires de séance :** Parent délégué Mme Gabaret-Enseignante : Mme Tesson-Mme Tissier

Présents :

- Responsable Educatif Ville (REV) : M. Herodin
- Représentant de Mme la Maire : Helène Vicq, élue
- Parents délégués : M. Aldhuy, M. Boy, Mmes Benhamou, Joly, Gabaret, Périllat, Chauvelot, Bost
- Excusée : Mme Taeger
- Absent : DDEN
- Les parents délégués déplorent l'absence d'un représentant de la DASCO.

**1• Prochaine rentrée : constitution du bureau de vote**

Prévoir le bureau des élections : 1 enseignant / 2 parents/ direction

Les parents présents seront : Mme Bost pour la « mise sous enveloppe », M. Aldhuy et Mme Joly pour tenir le bureau de vote.

**2• Point ARE rentrée 2014-2015 - Interclasse et Goûter :**

**- Interclasse du midi :**

Pas de changement, les adultes qui assurent l'interclasse sont au nombre de:

5 animateurs- 2 Asems (dont 2 la 1<sup>ère</sup> heure) 1 Arem.

- *Organisation rentrée prochaine :* identique. Le but sera de faire plus de pédagogie sur ce temps-là. C'est ce qui a manqué cette année.

**Goûter :**

4 postes d'animateurs : M. CHELALI Kamal, Mmes AMMOURI Rosa, BENMESSAOUD Naima, LAUZIS Laura)

**- Mercredi midi :**

6 postes : il manque donc 1 animateur, pas d'Asem et 1 Arem (poste maintenu).

Un courrier des parents pour Mme Sarlandie sera fait afin de signaler ce problème.

**- Are :**

3 animateurs, perte d'un poste d'animateur sur le temps de l'ARE. Est signalé que cette année les groupes d'enfants étaient au nombre de 10. L'an prochain, l'effectif sera de 14.

4 Asems

Poste AREM maintenu.

> *Organisation rentrée prochaine :*

Le projet animation avec l'équipe des animateurs est fait.

Une charte de l'animateur est écrite. Elle définit les attendus dans le comportement et le langage des animateurs envers les enfants et au sein de l'école.

Pas de bilan-adulte réalisé.

Projet : suivi pédagogique avec éventuellement expo en fin d'année de ce qui a été fait.

Projet plus difficile à suivre avec les Asems car il manque un *temps de préparation* pour la mise en place des ateliers.

Pas d'information à ce jour quant aux Asems présentes à la rentrée prochaine.

Pas de réponse des associations.

Pas de réponse de TEP en face : utilisation possible entre 15h et 16h30.

Pas de réponse du conservatoire.

Réunion de secteur avec les autres REV :(semaine du 30 juin) :

BUT choix des associations qui interviendront dans l'école à la rentrée prochaine. A cette occasion, il sera possible d'exposer nos demandes et de discuter avec les autres REV pour une répartition équilibrée. Peut-être 1 ou 2 parents délégués seront présents à cette réunion.

Activités de l'ARE : le suivi est fait par trimestre. Une permanence sera assurée dès 8H20 avec Matthias Hérodin les 3 premiers jours de la rentrée scolaire dans le hall d'entrée de l'école. Une boîte aux lettres sera à disposition dans le hall fin que les familles déposent leurs documents d'inscription.

#### **- Mercredi après-midi :**

5 animateurs (1 poste de plus a été attribué)

*Centre de loisirs ouvert cet été à Cendriers (Amandiers/Sorbier).*

ARE > Les points positifs :

-Est prévue une rencontre avec les associations à la rentrée. Cela est formalisé.

-Cette année les activités proposées ont eu lieu par ½ trimestre. Or, à la rentrée prochaine, les activités auront lieu par trimestre. Les enfants resteront donc avec leur Asem référente. C'est une amélioration.

Les groupes seront des « groupes-classe » en début d'année.

La répartition et l'inscription à l'ARE sera faite avant le 27 juin 2014. Les documents sont à disposition des familles dans le hall.

#### **3 • Coopérative & APE**

COOP l'école n'a plus beaucoup d'argent - point à faire plus tard

APE : classes 1-2-3, une sortie « cueillette de fraises-visite des animaux et plantation de fraisiers »

Coût : 75 élèves x 3,70€ = 277 € > financée par L'APE

#### **4 • Organisation de la rentrée le mardi 2 septembre**

L'an passé, la rentrée échelonnée s'est faite sur quelques heures.

La prochaine rentrée scolaire : les petits seront accueillis plus calmement :

Accueil échelonné : PS > matin. Ainsi les enseignants des autres classes (MS-GS) seront disponibles pour accueillir et renforcer l'accueil des PS dans les classes.

puis les MS GS l'après midi

La préférence sur une demie-journée est actée, décision du Conseil d'école.

Organisation :

Il sera possible pour les parents qui le souhaitent de passer un moment à l'école.

Une information envers les familles sera faite avant la fin de l'année scolaire.

Les enfants inscrits à la cantine pourront rester et donc faire la sieste ensuite.

Les parents récupéreront leur enfant à 15h > Recommandation sera faite aux parents des PS de venir récupérer leur enfant à 15h et donc de ne pas les laisser à l'ARE ce mardi 2 septembre.

Rentrée scolaire des MS/GS à 13h30 :

Il n'y a donc pas de cantine ce mardi 3 septembre pour les MS et GS

information faite aux familles par voie d'affichage extérieure et mot aux parents.

#### **5 • Structure prévue rentrée 2014-2015 :**

Les enseignants : Muse Tesson, Mélanie Harrault, Ingrid Wingerter (poste à 75°/°)

M. Debats Régis et Mme Dardour Ilef ne connaissent pas à ce jour leur affectation pour la rentrée scolaire.

Enseignante nommée : Mme Féron Muriel (poste à 75°/°).

Nouvelle Direction Mme Caron Annie.

Effectifs :

119 élèves inscrits pour la rentrée en 2013/2014 . Effectif identique que rentrée 2013-2014.

Il n'y aura pas de TPS pour la rentrée 2014-2015 car l'inscription des 3 ans est prioritaire.

Bilan « dispositif accueil des moins de 3 ans » :

Constats : aucun moyen supplémentaire. Pas d'Asem en plus. Des difficultés rencontrées car les jours d'absence-RTT des Asems ne sont pas remplacés. Les adultes- référents pour les TPS ces jours-là sont perturbés.

Cette année, 8TPS accueillis dans une classe « normale » de 23 élèves. Le bilan global est insatisfaisant.

L'équipe enseignante souhaite accueillir les TPS dans de meilleures conditions (voir CR CE N°2).

Les classes de MS/GS cette année ont fonctionné « sans Asem », en raison de la répartition des agents désorganisée. Les parents demandent à ce qu'un poste d'Asem soit nommé en plus de l'effectif actuel.

Répartition des élèves :

35 PS (nés en 2011) > 1 classe PS

45 MS (nés en 2010) > 1 classe de MS

36 GS (nés en 2009) > 2 classes de MS/GS

1 classe PS/GS : intérêt de la classe, la mise en place d'un tutorat et une responsabilisation des grands.

Intérêt du double niveau, l'après-midi est rendu plus disponible pour les GS (sieste des PS).

**Principe de répartition dans des classes :** groupe hétérogène et équilibré > niveau de langage - aisance sociale - sexe - maturité - agitation - relation avec les parents.

Cela nécessitera une bonne communication envers les familles.

**Les parents ne peuvent en rien intervenir sur la structure et la répartition des élèves. Les parents peuvent bien sûr exprimer des demandes aux enseignants. Les décisions sont prises en conseil des maitres.**

Rencontres individuelles avec les parents en milieu et en fin d'année. Celles-ci seront reconduites l'an prochain. Le but est de rendre l'école sereine et lisible pour les familles.

#### Rendez vous mairie des parents pour la question des Asem le 26

Grosse insatisfaction de l'équipe et des parents sur le sujet des ASEM. Un compte rendu sera fait après la réunion du 26 juin.

Sieste : nécessité que les enseignants soient libérés (temps de surveillance de la sieste) pour l'organisation de groupes de langage > afin que cela puisse se faire, il faudrait un poste d'Asem en plus. La réussite de ce « groupe de langage » et donc de la réussite des élèves dépend donc de la présence d'une Asem pour la surveillance de la sieste.

#### **6• livret d'apprentissage de petite section**

Objectif du livret d'apprentissage :

déterminer les savoir faire et validation des compétences tout au long de l'année

l'enfant se rend compte de ses acquisitions et de ses progrès.

préoccupation : l'enfant apprend de façon souple

Projet : livret d'apprentissage MS/GS l'an prochain.

#### **7• Divers**

Manque de maître E : 10 élèves de GS auraient eu besoin d'aide d'un maître E

lettre IEN de la part de l'APE

Besoin d'équipement accès au handicap à l'entrée de l'école

*Demande de réaliser un livret d'accueil pour les familles*

Fête de l'école

Problématique de son et de bruit.

Souhait pour l'an prochain : co-construction parents-enseignants.

Un planning devra être fait avec des adultes suffisant en nombre. Si l'encadrement n'est pas atteint, alors la fête sera annulée et ce, pour des raisons de sécurité.

Demande est faite des parents que

la kermesse ait lieu le samedi matin

faire 2 événements : chorale spectacle - et un temps fête de l'école

Constats :

S'est posé le problème de la sécurité et de la surveillance des enfants par leurs parents.

Les stands étaient en sous-effectif.

Peu de participation des familles pour la préparation des gâteaux.

Fin de la réunion : 20h35